

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UBS (Irl) ETF plc - MSCI USA hedged to CHF UCITS ETF (le « Fonds »), un compartiment de UBS (Irl) ETF plc (la « société »), catégorie (CHF) A-acc (ISIN : IE00BD4TYL27)

Ce Fonds est géré par UBS Fund Management (Luxembourg) S.A., qui fait partie d'UBS SA.

Objectifs et politique d'investissement

Le **Fonds** est géré de manière passive et vise à répliquer la performance du The MSCI USA 100% hedged to CHF Index (Net Return) (l'« **Indice** »). L'Indice est conçu pour mesurer la performance de moyennes et grandes capitalisations cotées sur les marchés aux Etats-Unis, l'impact des fluctuations de change des différentes monnaies étrangères par rapport à la monnaie de l'Indice étant réduit par la vente de contrats à terme sur devises, aux taux à terme à un mois.

Le Fonds cherchera à détenir toutes les actions de l'Indice, dans les mêmes proportions que celui-ci, de manière à ce que le portefeuille du Fonds reproduise l'Indice le plus fidèlement possible. En cherchant à mettre en œuvre son objectif de placement consistant à répliquer la performance de l'Indice, le Fonds pourra également détenir, dans des circonstances exceptionnelles, des titres qui ne sont pas inclus dans l'Indice, par exemple des titres qui ont fait l'objet d'une annonce ou qui devraient bientôt être intégrés à l'Indice. Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés dans le but de réduire le risque, diminuer les coûts ou générer des revenus ou du capital supplémentaires. L'utilisation d'instruments dérivés peut multiplier les gains ou pertes du Fonds sur un investissement donné ou sur l'ensemble des investissements.

Le Fonds peut également proposer des classes de parts couvertes contre le risque de change.

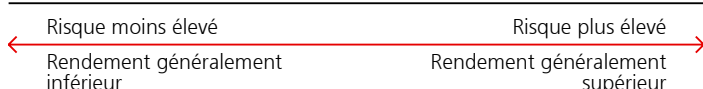
Les investisseurs qui ne sont pas des participants habilités ne peuvent pas souscrire de parts directement auprès d'UBS (Irl) ETF plc. Ils peuvent cependant acheter et vendre des parts, par le biais d'un intermédiaire, sur l'une des places boursières indiquées pour la catégorie de parts concernée sur le site Internet www.ubs.com/etf. Dans certaines circonstances exceptionnelles, des rachats directs auprès d'UBS (Irl) ETF plc sont toutefois

possibles chaque jour de négociation (tel qu'indiqué dans le supplément correspondant au prospectus). Les participants habilités peuvent souscrire et demander le rachat de leurs parts auprès d'UBS (Irl) ETF plc selon les conditions détaillées dans le contrat de participant habilité applicable.

Les revenus du fonds ne sont pas distribués mais réinvestis.

Le Fonds pourra conclure des opérations de prêt de titres.

Profil de risque et de rendement



Précisions relatives à cette indication

- La catégorie de risque est basée sur la volatilité future estimée du Fonds. La méthode utilisée pour obtenir cette estimation dépend du type de fonds et des données historiques.
- La performance historique ne saurait préjuger des résultats futurs.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas statique et peut évoluer au fil du temps.
- L'allocation à la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas qu'un placement dans ce fonds est dénué de tout risque.

Pourquoi le Fonds appartient-il à cette Catégorie?

Le Fonds est classé dans la catégorie 6 car la volatilité de ses rendements est très élevée.

Le Fonds investit en actions et peut donc être soumis à une forte volatilité. Aussi l'investisseur doit-il disposer d'une propension au risque ainsi que d'une capacité de risque élevées. La valeur d'une part peut chuter en deçà du prix d'achat. La valeur d'une part peut être influencée par les fluctuations de change.

Autres risques importants

- Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés, ce qui peut réduire le risque pour les investisseurs ou augmenter les risques de marché ainsi que le potentiel de perte lié à une défaillance de la contrepartie.
- Chaque fonds présente des risques particuliers, dont les descriptions figurent dans une liste détaillée et exhaustive incluse dans le prospectus.
- Le processus de sélection de l'indice ne tient pas compte des risques en matière de durabilité. Les risques liés à la durabilité ne sont donc pas systématiquement intégrés.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement¹

Frais d'entrée	0.00% ²
Frais de sortie	0.00% ²

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0.19%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucuns
---------------------------	--------

¹ Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

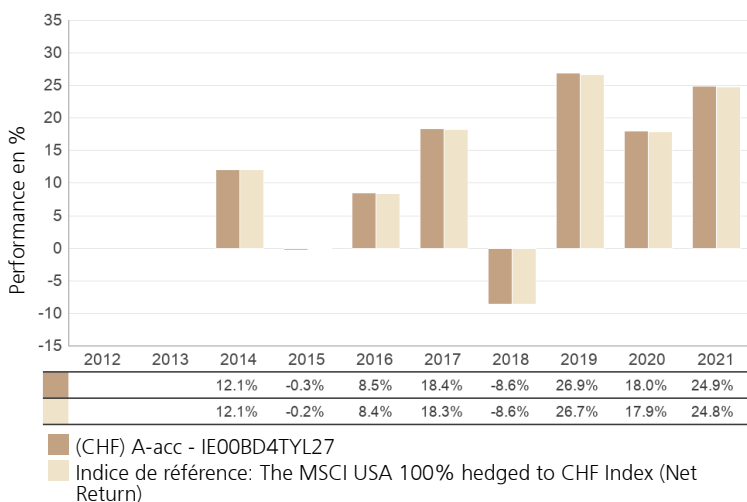
² Les investisseurs qui négocient sur le marché secondaire doivent payer les commissions exigées par leur courtier en valeurs mobilières. Le montant de ces commissions est public dans les bourses dans lesquelles les valeurs sont cotées et négociées. Votre courtier pourra également vous le communiquer. Les coûts de transaction liés à la négociation directe auprès du Fonds sont à régler par les participants habilités.

Les **frais courants** indiqués reposent sur les frais de l'exercice clôturé en 2021. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Sont généralement exclus de ce montant

- Frais de transaction du portefeuille, hormis les frais d'entrée ou de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif
- Comme le partage du revenu du prêt de titres n'accroît pas les coûts d'exploitation du Fonds, il a été exclu des frais courants.

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse www.ubs.com/etf.

Performances passées



La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs.

Le graphique présente le rendement de la catégorie, soit la variation en pourcentage de la valeur nette d'inventaire de la catégorie mesurée d'un exercice à l'autre. D'une manière générale, la performance passée tient compte de tous les frais courants, mais pas des frais d'entrée. Si le compartiment est géré par rapport à un indice de référence, le rendement de ce dernier est aussi indiqué.

La catégorie a été lancée en 2013.

La performance passée est calculée en CHF.

Informations pratiques

Dépositaire

State Street Custodial Services (Ireland) Limited

Informations complémentaires

Des informations sur la société, le Fonds et les catégories de parts disponibles, le prospectus et son supplément, les derniers rapports annuel et semestriel ainsi que le portefeuille d'actifs susceptible d'être fourni par les participants habilités en cas de souscription peuvent être obtenus gratuitement, en anglais, sur demande écrite auprès de l'administrateur State Street Fund Services (Ireland) Limited, 78 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande. Ces documents et d'autres informations pratiques sur le Fonds, y compris la dernière valeur d'inventaire nette par part et la valeur d'inventaire nette intra-journalière fournie à titre indicatif, sont disponibles en ligne à l'adresse www.ubs.com/funds. D'autres documents sont également disponibles.

Conformément aux dispositions des lois et réglementations luxembourgeoises applicables, la société de gestion met à disposition des informations complémentaires à l'adresse Internet suivante:

www.ubs.com/fml-policies. Sur demande, une version imprimée sera fournie gratuitement. Ces informations complémentaires incluent les procédures relatives au traitement des réclamations, à la stratégie d'exercice des droits de vote et aux conflits d'intérêt, la politique actualisée de rémunération de la société de gestion, qui comprend notamment la description du calcul de la rémunération et des avantages, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, ainsi que la politique de meilleure exécution. Les actionnaires qui ne sont pas des participants habilités ne peuvent pas convertir leurs parts en parts d'autres classes de parts du même compartiment ou d'un autre compartiment. Les participants habilités peuvent convertir leurs parts selon les conditions détaillées dans le contrat de participant habilité applicable.

La monnaie de la catégorie de parts est CHF. Le prix des parts est publié chaque jour de négoce et disponible en ligne à l'adresse

www.ubs.com/etf.

Législation fiscale

La société est soumise aux lois et réglementations fiscales d'Irlande. Selon votre Etat de résidence, cela peut avoir une incidence sur votre investissement. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter un conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité d'UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.